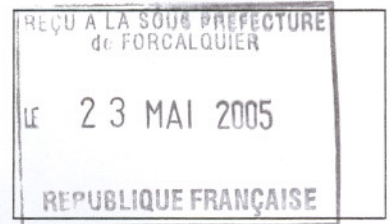


SÉANCE DU : 10 MAI 2005 CACHET D'ARRIVÉEAFFICHAGE : 19 MAI 2005 SOUS-PRÉFECTURE

N° 2005/041

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-TULLE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur PHILIPPONNEAU Yannick, Maire et Conseiller Général des Alpes-de-Haute-Provence.

Présents : Mmes GIANESSINI – GOUBERT – GUICHARD – MOLINIER – THIVISOL – MM. BOISSIN – BONNECAZE – ESTIENNE – FRANNICOLA – LECONTE – MAGNAN – PHILIPPONNEAU – POISSONNIER – QUEIRAS – SANCHEZ.

Excusés ayant donné procuration : Mme BRUN procuration à Mme GOUBERT – M. ESCANDE procuration à M. POISSONNIER – M. MONTAGNON procuration à Mme GUICHARD – Mme PIAZZA procuration à M. SANCHEZ – Mme ROUFFIAC procuration à M. PHILIPPONNEAU.

Excusés sans procuration : M. LAUTHIER et Mme VALLOIS.

Secrétaire de séance : Mme Joëlle THIVISOL assistée de Mme Sylvie ANTRESANGLE.

OBJET : PROJET DE LIGNE GRANDE VITESSE "PACA" – CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC.

Monsieur Yannick PHILIPPONNEAU, rapporteur, propose à l'assemblée d'adopter la motion suivante :

"EXPOSE DES MOTIFS :

Les Alpes du Sud en général et les Alpes de Haute Provence en particulier souffrent d'un enclavement persistant qui entrave leur développement économique.

Le déficit en matière d'équipements de transport, ferré et routier notamment, qui caractérise nos deux départements alpins 04 et 05, obère leurs perspectives de croissance en ne mettant pas les acteurs institutionnels en situation d'exploiter le dynamisme de leur tissu commercial et productif.

Dès lors, il est fondamental que dans le cadre du processus de réflexion-discussion, préluant à la définition du tracé qu'empruntera la future L.G.V. "PACA", notre commune se mobilise au titre du débat public, pour obtenir que cette nouvelle ligne TGV irrigue dans des conditions satisfaisantes nos territoires alpins, et participe ce faisant à l'aménagement de l'intégralité de l'espace régional. Dans ce contexte, l'option la plus au nord avec une gare T.G.V. à Peyrolles offre des possibilités optimales.

Quatre facteurs déterminants plaident dans ce sens :

- L'installation d'ITER à Cadarache.
- Le coût inférieur d'un milliard d'euros au minimum par rapport à la solution Sud.
- La minimisation du temps de parcours entre Paris et Nice.
- Le projet d'aménager et de moderniser, en mesure d'accompagnement à la L.G.V., la ligne du Val de Durance.

NOUS PROPOSONS LA SOLUTION TECHNIQUE SUIVANTE :

Connecter la ligne alpine au réseau L.G.V. existant à Cavaillon, qui constitue le point de croisement idoine, au lieu-dit Cheval Blanc. La mise en œuvre de ce schéma doit s'accompagner de l'électrification des lignes ferrées assurant la desserte des départements alpins (04 et 05), leur doublement par endroits et d'une gare "ITER" qui améliorera la desserte des départements alpins, du nord des Bouches du Rhône et du Var et du sud Vaucluse."

Le Conseil Municipal, vu l'exposé de Monsieur Yannick PHILIPPONNEAU, rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la présente motion.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,


Yannick PHILIPPONNEAU.